

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par _____, appuyé par _____ et résolu :

QUE l'ordre du jour de la séance ordinaire du 4 juin 2024 soit adopté en retirant les points suivants :

6.1. PAE – projet de prolongement de la rue Sansoucy

10.1. SSI – démission